



**LES PERIMETRES DE RISQUES**

- PREVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES**
- Zone à risque technologique (ZRT) - Prévention des risques technologiques (ZRT) - Prévention des risques technologiques
  - Zone à risque technologique (ZRT) - Prévention des risques technologiques (ZRT) - Prévention des risques technologiques
  - Zone à risque technologique (ZRT) - Prévention des risques technologiques (ZRT) - Prévention des risques technologiques

- Transport de matière dangereuse**
- TMD - Prévention des risques technologiques
  - TMD - Prévention des risques technologiques
  - TMD - Prévention des risques technologiques

- PREVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN**
- Mouvements de terrain - Prévention des risques technologiques
  - Mouvements de terrain - Prévention des risques technologiques

- PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DÉBORÈMENT DES COURS D'EAU**
- Cours d'eau non-délimités
  - Prévention des risques technologiques

- non couverts par un PPRNI**
- Prévention des risques technologiques

- PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT**
- Prévention des risques technologiques

- Périmètres de production**
- Prévention des risques technologiques
  - Terrains

- Axe d'écoulement**
- Prévention des risques technologiques
  - De liaison

- Périmètres d'écoulement et d'accumulation**
- Prévention des risques technologiques
  - Prévention des risques technologiques

- Commune
- Altitude isolier maximale

**AVERTISSEMENT :**  
 Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes au titre des servitudes d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme (dans le dossier d'agglomération pour les PPRNI et dossiers de commune pour les PPRD).

**PLU-H**  
 PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT  
 DECLINAISON COMMUNE

MODIFICATION N°2  
 APPROBATION : 2021

**SAINT-FONS**

**DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT**  
 C.2.8 Risques naturels et technologiques  
 Echelle : 1/5000

